



Saint-Étienne Métropole : de réelles évolutions, mais toujours des difficultés à retenir ses habitants

Saint-Étienne Métropole est composée de communes en fond de vallées, très peuplées et urbanisées, ainsi que de communes de banlieue et périurbaines, plus aisées. Le territoire connaît une crise démographique persistante. En période récente, la population poursuit sa baisse : les départs liés au phénomène de périurbanisation ne sont pas compensés par les arrivées sur le territoire ; la part des plus âgés augmente. Pôle d'emploi important, Saint-Étienne Métropole attire quotidiennement de nombreux actifs qui viennent de l'extérieur y travailler. Les emplois d'ouvriers restent nombreux dans ce bassin à la forte tradition industrielle, mais ce profil évolue au bénéfice d'emplois plus qualifiés, notamment de cadres. Entre 2006 et 2011, les pertes d'emplois dans l'industrie n'ont été que très partiellement compensées par les créations, principalement dans les services. La métallurgie demeure le secteur industriel dominant, dans un environnement en mutation.

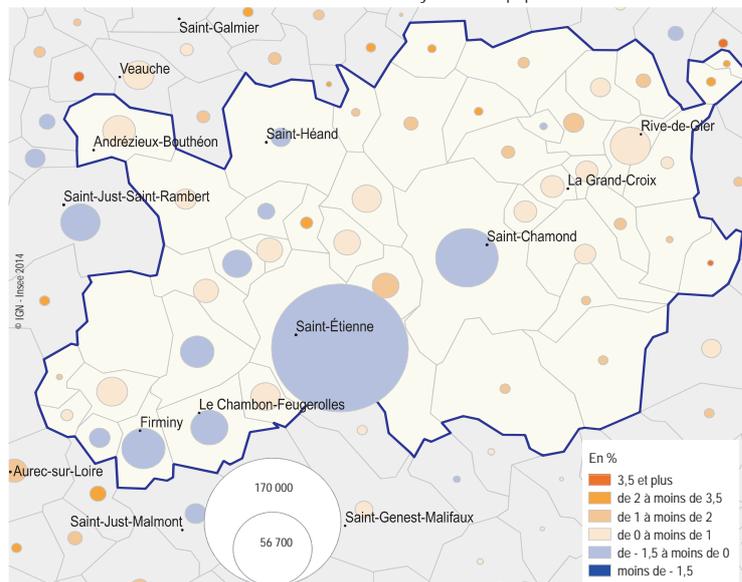
Serge Maury, Philippe Bertrand (Insee)

La communauté d'agglomération "Saint-Étienne Métropole" regroupe 45 communes. Elle s'étend depuis la vallée du Gier jusqu'à celle de l'Ondaine. Les fonds de vallées très peuplés s'opposent à des espaces périphériques abritant des communes moins urbanisées ou rurales. Saint-Étienne Métropole compte 387 000 habitants en 2011. 33 des 45 communes du territoire sont urbaines et abritent 98 % de la population. Le pôle urbain de Saint-Étienne est le cœur du territoire. Enfin, les 12 communes rurales représentent 27 % de la superficie de la zone, mais seulement 2 % de sa population.

1 La commune de Saint-Étienne a perdu 7 000 habitants en cinq ans

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

fin des années 1970 (- 0,5 % par an), puis à nouveau fortement dans les années 1990 (- 0,7 % par an). La baisse se poursuit dans les années 2000, mais à un rythme bien moindre que dans la décennie précédente : - 0,2 % par an entre 1999 et 2006 puis - 0,3 % entre 2006 et 2011. Le bassin stéphanois perd des habitants par le seul fait d'un solde migratoire toujours négatif depuis 1975. Entre 2006 et 2011, la perte de population est entièrement imputable à un déficit d'arrivées par rapport aux départs du territoire (- 0,7 % par an dû au solde migratoire).

En revanche, l'excédent des naissances sur les décès reste constamment positif depuis 1975. Le taux d'accroissement naturel atteint + 0,4 % par an entre 2006 et 2011. Ici, comme dans le territoire de référence*, le déficit migratoire est largement imputable aux phénomènes de périurbanisation qui provoquent un desserrement des grands centres urbains vers les zones périphériques. Ce phénomène est pourtant plus accentué pour Saint-Étienne Métropole qu'ailleurs. Dans le territoire de référence, la baisse de population liée au déficit migratoire est moindre (- 0,1 % par an entre 2006 et 2011), tandis que l'excédent des naissances sur les décès est nettement supérieur (+ 0,7 % par an).

La population stéphanoise est structurellement plus vieillissante que celle de la zone de référence. L'âge médian des habitants du territoire atteint 40 ans, contre 37 ans ; 20 % des habitants sont âgés de 15 à 29 ans, contre 22 %. Par contraste, 20 % des habitants ont 65 ans et plus, alors que seulement 17 % de la population de la zone de référence se situe dans cette tranche d'âge.

Si la population du territoire évoluait selon la tendance actuelle, elle connaîtrait une croissance démographique quasi-nulle jusqu'en 2040, alors que celle de la zone de référence augmenterait de près de 14 % dans la période 2007-2040. Un quart des habitants auraient alors 65 ans et plus, contre un sur cinq en 2011.

Un bon nombre d'habitants quittent le territoire, mais ces départs obéissent à une logique de proximité

Entre 2003 et 2008, 31 400 personnes sont venues s'installer dans le territoire, mais un nombre bien supérieur (40 900 habitants) l'ont quitté. Seuls les jeunes de 15 à 24 ans sont plus nombreux à venir

* Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis. Saint-Étienne Métropole est comparé au territoire de type "grandes agglomérations". Cette zone de référence est constituée des communes de l'Espace Métropole Savoie, du Grand Lyon, de Grenoble-Alpes Métropole, de Valence Drôme Ardèche Centre, du Bassin Annécien et de Saint-Étienne Métropole.

2 La population continue de baisser ; la part des plus âgés augmente

Carte d'identité du territoire

	Saint-Étienne Métropole		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	392 577	386 940	2 732 705	2 808 384	6 283 541
Poids dans la région (%)	6,5	6,2	45,4	44,7	///
Densité (hab./km ²)	647	638	507	521	144
Nombre de communes	45	45	419	419	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	96,8	96,7	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	31,6	31,2	33,0	32,7	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	18,9	19,7	15,8	16,5	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,67	1,58	2,09	1,98	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

s'installer qu'à partir, du fait du statut de pôle universitaire de Saint-Étienne. Toutes les autres tranches d'âges et catégories socioprofessionnelles enregistrent plus de départs que d'arrivées. Entre 2003 et 2008, le territoire perd ainsi 1 800 cadres et 1 700 retraités. De manière générale, les plus gros excédents de départs concernent les professions intermédiaires, les cadres et les employés.

Les flux de départs du territoire stéphanois obéissent à une logique de proximité. En effet, 10 700 personnes sont allées vivre dans la couronne périurbaine entourant la communauté d'agglomération (soit une partie de la Haute-Loire, du Pilat et de la plaine du Forez). Le département de la Loire (12 400 personnes) et le département de la Haute-Loire (6 400) sont les destinations privilégiées alors que le Rhône - en troisième position - n'a attiré que 5 400 personnes. La Loire garde sa prééminence dans les flux inverses, mais le Rhône vient cette fois en seconde position (5 900 entrants). Plus de gens viennent de l'agglomération lyonnaise s'installer sur le territoire (5 100 personnes) que l'inverse (4 800 habitants).

Une société qui évolue, tout en restant marquée par son passé ouvrier

Les ménages de cadres sont moins

représentés que dans la zone de référence (8 % contre 14 % en 2011). Les ménages d'ouvriers sont plus présents (18 % contre 14 %), tandis que, effet de la démographie vieillissante, les ménages de retraités sont les plus nombreux (36 % contre 30 %). Mais ces constats n'empêchent pas d'observer un net infléchissement sur la période 1999-2011 : les cadres sont, en proportion, plus nombreux, alors que les ouvriers passent de 21 % en 1999 à 18 % en 2011. Les ménages de cadres sont ceux qui ont vu leur effectif numérique augmenter le plus (+ 22 %), les ménages d'ouvriers sont ceux qui ont le plus diminué (- 9 % en douze ans).

Effet de la structure sociologique du territoire, les revenus moyens sont sensiblement inférieurs à ce qu'ils sont dans le territoire de référence (22 100 euros de revenus fiscal annuel moyen, contre 26 400 euros). Les signes de précarité sociale sont nombreux : par exemple, 22 % de la population vit avec un bas revenu (contre 18 % dans le territoire de référence), tandis que 40 % des chômeurs sur le territoire sont des chômeurs de longue durée (36 % dans la zone de référence).

Une "diagonale" urbanisée et industrielle

Ces caractéristiques sociales ne sont pas

3 Un territoire ouvrier où les ménages de cadres sont encore peu présents

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Saint-Étienne Métropole		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Agriculteurs exploitants	0,3	0,3	0,3	0,3	1,1	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,1	4,1	4,3	4,3	5,2	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,7	8,0	13,4	14,4	11,4	12,0
Professions intermédiaires	13,6	13,5	16,6	16,3	16,1	16,0
Employés	10,9	11,3	12,0	12,1	10,9	11,1
Ouvriers	19,1	18,4	15,1	14,4	18,2	17,2
Retraités	35,7	36,1	29,7	30,1	30,9	31,6
Étudiants et élèves	2,7	2,8	4,2	4,0	2,2	2,0
Autres inactifs	5,8	5,6	4,3	4,2	4,0	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation complémentaire)

4 Des revenus moyens peu élevés qui cachent toutefois des disparités territoriales

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2011	Saint-Étienne Métropole		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	21 138	22 086	24 947	26 395	24 623	26 488
Foyers fiscaux non imposés (en %)	50,1	47,6	42,5	39,6	43,8	40,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	32 157	32 889	35 833	36 932	35 262	36 745
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	29,7	///	24,0	///	23,5

Sources : Insee-DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

présentes au même degré sur tout le bassin stéphanois. Une opposition géographique très nette structure en effet le territoire. Les fonds de vallées (du Gier puis de l'Ondaine) et certains coteaux abritent l'essentiel de la population et des activités industrielles. Cette diagonale regroupe les communes les plus peuplées (depuis Firminy au sud-ouest à Rive-de-Gier au nord-est, en passant par Saint-Étienne et Saint-Chamond). À cette partie centrale, s'opposent les espaces ruraux ou faiblement urbanisés (comprenant les banlieues au nord de Saint-Étienne, comme La-Tour-en-Jarez, Saint-Jean-Bonnefonds ou l'Étrat, et plus globalement tout l'est du territoire).

Les dynamiques démographiques de la diagonale urbanisée (68 % de la population) et des communes périphériques sont diamétralement opposées : baisse de population d'un côté (- 0,6 % par an entre 2006 et 2011), nette croissance démographique pour la périphérie semi-urbanisée ou rurale (+ 0,5 % par an). Les communes de la banlieue nord de Saint-Étienne et la quasi-totalité de la partie est gagnent des habitants du fait d'une logique de périurbanisation qui voit des ménages aisés s'y installer. Dans ces communes, la part des 15-29 ans est nettement plus forte (21 % contre 17 % pour les communes du centre urbanisé), celle des plus de 65 ans est plus faible (21 % contre 18 %). Un tiers des ménages sont des couples avec enfants (ils ne sont que 22 % dans la zone densément urbanisée) et le logement dans cette partie

du territoire se caractérise par l'importance de la propriété et de l'habitat en maison. Les revenus y sont nettement plus élevés : le revenu fiscal annuel moyen atteint 27 000 euros dans cette partie du territoire, alors qu'il n'est que de 20 000 euros dans la diagonale urbanisée. Enfin, moins de quatre foyers fiscaux sur dix sont non imposés dans l'ensemble périurbain, contre plus de la moitié dans l'autre partie du territoire.

Face à l'attractivité résidentielle de zones rurales voisines ou à l'influence économique de l'agglomération lyonnaise, c'est un enjeu pour le territoire de retenir les familles avec des revenus élevés, grâce à un environnement urbain de qualité.

Migrations alternantes : une logique de proximité pour les entrants, des distances plus longues pour les sortants

Saint-Étienne Métropole est un pôle d'emploi important et, conséquence de l'évasion migratoire de proximité vers les territoires voisins, de nombreux actifs (44 200) y entrent quotidiennement dans le cadre des navettes domicile-travail. À l'inverse, moitié moins d'actifs (23 000 personnes) sortent tous les jours du territoire pour aller travailler. Ces navettes domicile-travail se sont accentuées en cinq ans : en 2011, 27 % d'actifs travaillant dans le territoire sont étrangers à la zone (24 % en 2006), et 16 % des actifs résidents vont travailler en dehors de Saint-Étienne Métropole (contre 14 % cinq ans plus tôt). Ouvriers, employés, membres de professions intermédiaires sont les plus

nombreux quantitativement à venir travailler tous les jours sur Saint-Étienne Métropole, mais les cadres sont proportionnellement les plus concernés par le phénomène : 35 % des cadres travaillant localement viennent de l'extérieur. De même, 22 % des cadres vivant sur le territoire vont travailler en dehors de ses frontières.

Entrées et sorties du territoire obéissent à deux logiques distinctes. Les "entrants" viennent préférentiellement de territoires proches : 25 600 personnes (soit six actifs entrants sur dix) proviennent de la couronne périurbaine entourant Saint-Étienne Métropole (Forez, Pilat, marges de la Haute-Loire). 27 % habitent dans l'agglomération de Saint-Just-Saint-Rambert et seulement 7 % dans l'agglomération lyonnaise. Cette dernière est, à l'inverse, la destination privilégiée des sortants : la moitié d'entre eux (11 500 personnes) vont y travailler.

Une crise économique accentuée en période récente

L'histoire industrielle du territoire explique en grande partie sa structure économique actuelle. En 2011, le secteur manufacturier occupe dans l'emploi local une part plus importante que dans le territoire de référence (17 % contre 14 %), employant 28 000 personnes. Avec 124 000 postes sur un total de 165 000, le tertiaire est le secteur majoritaire dans l'emploi, mais il est moins prépondérant que dans le territoire de référence (75 % contre 80 %). La construction compte pour 7 % de l'emploi, l'agriculture pour 1 %.

Entre 2006 et 2011, le territoire a perdu près de 4 300 emplois (- 2,5 %), alors que le territoire de référence en gagnait (+ 4 %). Les pertes de l'industrie se chiffrent à 5 500 emplois. Si elles touchent l'ensemble des grandes agglomérations rhônalpines (- 10 % entre 2006 et 2011), les destructions de postes industriels sont plus accentuées dans l'économie stéphanoise (- 17 %). Ces pertes ne sont pas compensées par un faible niveau de créations dans la construction et le secteur tertiaire. Si les créations sont nombreuses dans les secteurs de l'action sociale et de l'hébergement social (en lien avec le vieillissement et la paupérisation de la population), d'importantes destructions de postes s'observent dans l'enseignement, les transports et le secteur médical.

La résultante de ces mouvements est un chômage plus important que dans le territoire de référence. La part des chômeurs dans la population active, en baisse dans la première partie des années 2000, a de nouveau augmenté depuis, atteignant 15 % en 2011. Le chômage a

5 De plus en plus d'actifs viennent de l'extérieur pour travailler

Déplacements domicile-travail

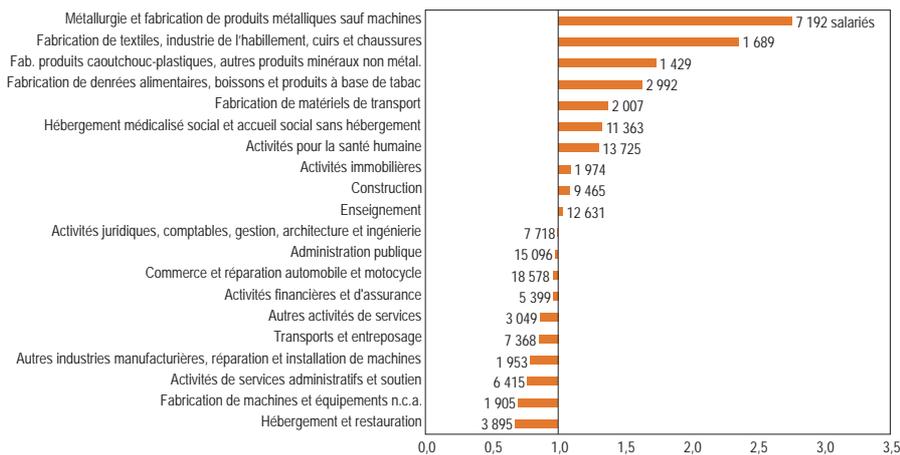
Ensemble des actifs (*)	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	150 905	100,0	144 229	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	129 223	85,6	121 213	84,0
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	68 034	45,1	61 626	42,7
Travaillant en dehors de la zone	21 682	14,4	23 016	16,0
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	169 818	100,0	165 449	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	129 223	76,1	121 213	73,3
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	40 596	23,9	44 236	26,7
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,13	///	1,15	///

(*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

6 Métallurgie et textile sont toujours les activités spécifiques du territoire

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Indice de spécificité : rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence.

Lecture : la métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines présente une forte spécificité dans la zone d'étude (2,8 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 7 192 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

ainsi connu une croissance plus rapide que dans la zone de référence (2,5 points de hausse, contre 1,8 point dans les grandes agglomérations rhônalpines). Pôle emploi comptabilisait 22 700 chômeurs de catégorie A sur le territoire à la fin de l'année 2013.

Une industrie caractérisée par le poids de la métallurgie et des établissements de taille moyenne

L'économie stéphanoise continue à se positionner sur des secteurs emblématiques de sa culture industrielle, tandis que la structure de la main d'œuvre garde l'empreinte de son passé ouvrier. Mais le territoire connaît néanmoins des évolutions notables qui font évoluer ce profil traditionnel.

D'une part, l'industrie garde des traits spécifiques : forte spécialisation dans la métallurgie (avec 28 % de l'emploi industriel, contre seulement 12 % dans la zone de référence) et dans le textile (7 % des postes contre 3 %). Les industries du bois et du papier ainsi que le secteur de l'agroalimentaire sont d'autres branches industrielles parmi les plus représentées sur le territoire comparativement à la zone de référence. Si elles renvoient à l'identité historique de Saint-Étienne, ces caractéristiques cachent de réelles mutations :

les métiers de la métallurgie demandent, par exemple, une qualification de plus en plus élevée face au développement des technologies de pointe.

D'autre part, l'industrie stéphanoise est caractérisée par la taille moyenne de ses établissements, comparée à celle du territoire de référence. Presque la moitié (46 %) des salariés de l'industrie travaillent dans des établissements de taille moyenne (50-249 postes), contre un tiers seulement dans la zone de référence. Un salarié sur dix de l'industrie travaille dans un grand établissement de plus de 250 postes, contre plus d'un tiers dans les grandes agglomérations rhônalpines. Excepté SNF SAS (chimie), les établissements industriels ne dépassent pas les 500 salariés, comme ZF Bouthéon (équipements automobile) ou Thales Angénieux (optique de précision).

D'ailleurs les plus gros établissements du territoire ont une activité de service. Par exemple, le siège social de Casino est localisé à Saint-Étienne, et les grands hôpitaux et principales collectivités territoriales emploient pour certains plusieurs milliers de salariés.

Tous secteurs confondus, la main d'œuvre locale garde un caractère "ouvrier" plus

marqué : un quart des postes, contre moins d'un sur cinq dans l'ensemble des agglomérations rhônalpines. Cependant, entre 1999 et 2011, la part des emplois de cadres a notablement augmenté, passant de 11 % à 14 %. L'enjeu pour Saint-Étienne Métropole est d'affirmer son caractère métropolitain en associant sa vocation industrielle avec de l'innovation et de la créativité, à travers des secteurs porteurs comme le design.

Enfin, l'agriculture garde son importance. Elle représente moins de 1 % de l'emploi global mais occupe la moitié de la surface du territoire. Il s'agit d'une agriculture qui s'est adaptée aux contraintes topographiques marquées, et à la présence de débouchés commerciaux nombreux et variés. Par rapport à celle du territoire de référence, elle est plus tournée vers l'élevage de bovins et d'ovins et vers la culture fruitière, tandis que la céréaliculture est moins développée. La transformation de produits fermiers et la vente directe y sont plus présents qu'ailleurs. Le monde agricole stéphanois n'échappe pas aux évolutions d'ensemble : vieillissement des chefs d'exploitations (la part des moins de 40 ans passe de 27 % en 2000 à 21 % en 2010) ; baisse spectaculaire du nombre d'exploitations en dix ans (- 34 %) accompagnée d'une augmentation tout aussi notable de leur taille. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.



Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Le Pilat, Bièvre-Valloire, Pays du Forez, Belledonne.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)

ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2014



Insee
Mesurer pour comprendre